

## Lettre du Maire aux habitants



Madame, Monsieur, chers Dourdannais,

Depuis le 17 novembre 2011, en dépit de toute logique **la modification des couloirs aériens est effective !** Afin de vous informer des impacts de la mise en place de ces nouveaux couloirs et des suites que nous comptons donner, je vous invite à venir à la **REUNION PUBLIQUE** co-organisée par la municipalité et le Collectif nuisances aériennes Dourdan et sa région (CNADR) :

### **MERCREDI 30 NOVEMBRE A 20H30, AU CENTRE CULTUREL DE DOURDAN.**

Depuis maintenant deux ans, je vous fais part régulièrement de notre mobilisation contre le projet du gouvernement de modification des trajectoires d'approche des avions à destination d'Orly par vent d'Est.

Ce projet, devenu réalité, n'apporte en effet aucune amélioration en termes de nuisances sonores et amplifie significativement la pollution atmosphérique (CO2 et kérosène consommé), tout en déplaçant les couloirs aériens sur des territoires jusque-là épargnés. Sont concernés les atterrissages par vent d'est, ce qui signifie un impact particulier par beau temps.

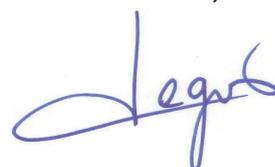
L'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA), organisme indépendant reconnu par les pouvoirs publics, a émis à l'unanimité un avis défavorable à ce projet. Pourtant, malgré cet avis et malgré les protestations également unanimes des populations, des associations et des élus concernés, la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable des Transports et du Logement, Nathalie Kosciusko-Morizet, favorisant sa propre circonscription électorale, est passée en force. Elle a signé le décret d'application. Par cette décision, elle a ouvert la voie au survol du ciel dourdannais par de nombreux avions supplémentaires.

Les nuisances générées par ces nouveaux couloirs aériens risquent fort d'augmenter dans les semaines à venir, en raison de l'adoption progressive par les pilotes de ces instructions.

D'ores et déjà, à Dourdan nous avons pu constater une augmentation des survols bruyants.

Comptant sur votre participation, croyez bien, Madame, Monsieur, chers concitoyens, en ma détermination à faire entendre notre voix et à défendre notre cadre de vie.

Le Maire,



**Olivier LEGOIS**